

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO EMERGING INCOME

(ci-après, le « Fonds »)

Cet OPCVM est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part GC-EUR - FR0011606342 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds a pour objectif de gestion de réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans minimum, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite égal à 30% de l'indice MSCI Equity Emerging Markets Free en US dollars dividendes nets réinvestis, converti en euro, et 70% de l'indice JP Morgan EMBI Global Composite en US dollars coupons réinvestis, converti en euro.

Le processus d'investissement repose sur une gestion discrétionnaire et se décompose en trois étapes selon un schéma top/down : une allocation d'actifs, une allocation géographique et enfin une sélection de titres composant le Fonds. Le Fonds est géré de manière active et en référence à son indicateur. La composition du Fonds peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence.

Le Fonds peut utiliser les instruments dérivés (actions, taux et change) de manière très active dans le cadre d'une gestion tactique complétant la gestion stratégique. Il pourra s'agir de mouvements au cours d'une même journée de bourse destinés notamment à saisir des opportunités à court terme et entraînant potentiellement un taux de rotation important. L'utilisation d'instruments dérivés a pour objectif de constituer un moteur de performance du Fonds.

Le Fonds peut être investi jusqu'à 100 % en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger relevant de la directive 2009/65/CE et jusqu'à 30% en FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE ou en fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Les stratégies d'investissement de ces OPC seront compatibles avec celle du Fonds. Les OPC pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS ou ODDO BHF Asset Management GmbH ou ODDO BHF Asset Management Lux. Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% de son actif net (OPC et produits dérivés) sur les marchés actions dits émergents avec une spécialisation géographique suivante : Europe, Amérique Latine, Asie, Afrique et Moyen-Orient. Aucune allocation sectorielle et aucune taille de capitalisation ne seront privilégiées.

Le Fonds sera exposé de 0% à 100% de son actif net (OPC et produits dérivés) en produits de taux de pays émergents émis par des entités publiques ou privées, investis en titres notés ou non notés ainsi qu'en titres spéculatifs à haut rendement (« High Yield »).

Le Fonds pourra être exposé de 0% à 100% aux marchés de taux et monétaires de l'OCDE (OPC, titres de créance, instruments du marché monétaire, obligations, pensions et instruments dérivés) : en OPC monétaires ou monétaires court terme, et dans la limite de 40% de l'actif net, en titres de créances négociables ou instruments du marché monétaire ayant une maturité inférieure ou égale à 3 mois et dont la notation est au minimum BBB- S&P ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion. Ces titres seront émis par des Etats ou des sociétés faisant partie de l'OCDE.

Le gérant pourra effectuer dans la limite de 40% de l'actif net du Fonds des prises en pension de titres de créances dont la notation ne pourra être inférieure à A-S&P ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme fermes ou conditionnels, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré français et étrangers à des fins de couverture ou d'exposition du portefeuille aux risques de change, taux et actions. Les titres intégrant des dérivés ne sont pas autorisés. L'exposition maximale du Fonds, tous marchés confondus et produits monétaires inclus, ne pourra dépasser 140% de l'actif net du Fonds. Le Fonds sera exposé au risque de change à hauteur de 100% de l'actif (dont Dollar US ou monnaies de pays émergents).

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 17h45 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour ouvré suivant.

La part GC-EUR capitalise ses revenus.
Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 4 :

Le Fonds présente un niveau de risques élevé dû à l'allocation flexible de ses investissements :

- 1) investissement de 0% à 100% de son actif net en OPC investis sur les marchés actions des pays émergents,
- 2) investissement de 0% à 100% en OPC investis en produits de taux des pays émergents, d'émetteurs publics ou privés.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de liquidité : le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,28 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20% de la commission de surperformance par rapport à son indice composite : 30% MSCI Equity Emerging Markets Free en US dollars dividendes nets réinvestis et convertis en euro + 70% JP Morgan EMBI Global Composite en US dollars coupons réinvestis et convertis en euro si la performance du Fonds est positive. Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,00 %

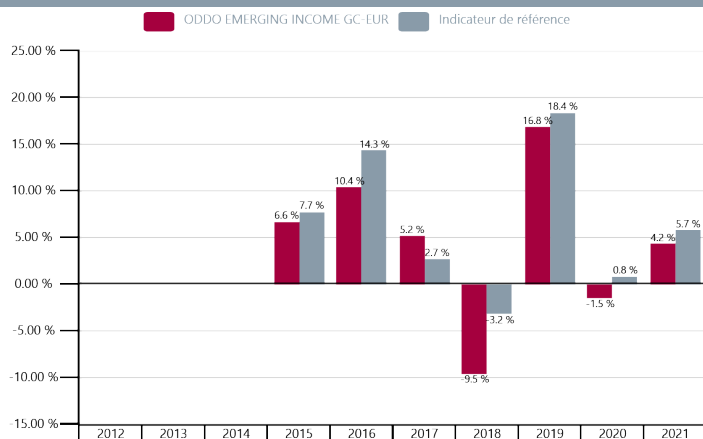
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en juin 2021.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 05/01/1995.

La devise de référence est EUR.

L'indicateur de référence est 30% MSCI Equity Emerging Markets Free en US dollars dividendes nets réinvestis et convertis en euro + 70% JP Morgan EMBI Global Composite. Les stratégies d'investissement de ces OPC seront compatibles avec celle du Fonds..

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Compartiment tels que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/05/2022.